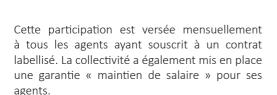
## PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ À LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

## DESCRIPTION

Afin d'aider financièrement tous les agents de la commune à leur protection sociale, la Mairie de Vic-en-Bigorre a choisi de participer financièrement aux frais de mutuelle des agents.



Dans une optique d'équité sociale, la participation de la collectivité est modulée en prenant en compte le revenu des agents.



## CONTACT

0

Vic-en-Bigorre, 2019

 $\succ\!\!\!\prec$ 

## **THÉMATIQUES**

Vie de la collectivité / Administration

Vie de la collectivité / Ressources Humaines

REPÈRES

6,5

